

De la prévention moralisatrice ... à la prévention participative

Autor(en): **Fehlmann Rielle, Laurence**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **1 (2003)**

Heft 3: **La prévention**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la prévention moralisatrice...

...à la prévention participative

La prévention est souvent présentée comme une panacée susceptible de résoudre une grande partie des problèmes de santé, en particulier les maladies dites de civilisation (problèmes cardio-vasculaires, déséquilibre alimentaire, dépendances, sida, etc.). La prévention est parfois invoquée pour contourner un problème ou renoncer à prendre certaines mesures exigeant une volonté politique. Mais qu'entendons-nous par prévention et avons-nous les moyens d'être efficaces ?

Dans le domaine des dépendances, en particulier de la prévention des problèmes liés à l'alcool et au tabac, les outils conceptuels ont évolué et l'on a passé d'un discours moralisateur à des campagnes axées sur la prise de conscience au niveau collectif et individuel, de l'influence du style de vie et de l'environnement sur les problèmes de santé.

Rappelons aussi que l'un des paradoxes de la prévention primaire réside dans le fait qu'on s'adresse à une population en bonne santé qui ne se sent pas a priori concernée par des messages visant à anticiper un éventuel comportement à risque. La première difficulté est de convaincre qu'il vaut la peine «d'investir maintenant pour plus tard», alors que le discours dominant nous pousse au «tout, tout de suite».

Une communication basée sur des arguments rationnels ne suffit donc pas à influencer de manière décisive sur les attitudes et comportements, notamment ceux des jeunes : en effet, comment parler de manière crédible des risques de contracter un cancer, à l'âge perçu comme «canonique» de 45 ans, à des adolescents qui se sentent invincibles comme on l'a tous été un jour ? Il convient d'agir aussi sur le plan affectif, d'être en phase

avec les préoccupations immédiates des récepteurs du message : l'acte de fumer fait-il toujours partie des comportements «branchés», est-il agréable d'embrasser quelqu'un fumant un paquet de cigarettes par jour ? Etre bourré est-il le meilleur moyen de draguer ? ...

Favoriser la gestion des risques

La conception actuelle de la prévention s'appuie sur une vision désormais globale de la santé qui comprend non seulement le bien-être physique et psychique, mais aussi la qualité de la vie et donc les rapports aux autres et à l'environnement. En cela, elle est aussi communautaire puisque l'individu ne vit pas en autarcie et ne peut se développer que dans une société déterminée. En cela, on considère que la prise de risque fait partie de la vie et qu'elle peut être formatrice, grâce à une meilleure connaissance de soi, des autres et de son environnement qu'elle permet. La prévention consistera à favoriser une gestion de ces risques, à savoir une évaluation de ceux que l'on peut prendre et de ceux à éviter.

Je ne saurais conclure sans aborder le volet structurel, nécessaire à une prévention cohérente. En effet, une politique de prévention équilibrée

doit être à la fois basée sur des mesures d'ordre éducatif (campagnes de sensibilisation, programmes éducatifs) et sur des moyens susceptibles de réduire la disponibilité des produits, en l'occurrence, l'alcool et le tabac : par la fiscalité, l'augmentation du prix ou encore la restriction de la publicité, etc

Dans ce sens, ceux qui s'inquiètent de l'augmentation de la consommation d'alcool chez les jeunes peuvent être satisfaits de la décision récente du Conseil national d'introduire une taxe spéciale sur les alcolops.

Par Laurence Fehlmann Rielle

Secrétaire générale de la FEGPA

(Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme - Carrefour Prévention).

